



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... (Page 07)

Energie et environnement

EDF dégage des bénéfices pharaoniques

Le géant électricien français EDF a fini l'année 2023 dans le vert, avec un bénéfice d'exploitation de 13,2 milliards d'euros grâce, entre ... (Page 04)

Voitures électriques

Le bonus écologique abaissé pour les ménages aisés

Le gouvernement a décidé d'abaisser le montant du bonus écologique pour les ménages les plus aisés, ainsi que pour ... (Page 08)

Maroc Télécom / Résultats consolidés au 31 décembre 2023 • (Page 03)

Croissance des revenus des filiales Moov Africa



Entreprise / Port autonome de Lomé • (Page 04)

Le PAL décroche le prix Ouest africain de bonne gouvernance



Economie

Le Togo parmi les 11 pays à croissance rapide en 2024

L'Afrique comptera, en 2024, onze des vingt pays dont le Togo, ayant la croissance ... (Page 02)

Investissement Durable

Kéran 1 Augmente son Budget pour le Développement en 2024

La Commune Kéran 1 au Togo, située dans la région de la Kara, a dévoilé un budget ambitieux de 144,2 millions de francs CFA lors de sa ... (Pages 04)

Le FCFA à 2,4 nairas

Opportunités et risques pour les investisseurs de l'UEMOA

Un franc CFA plus fort donne la possibilité aux investisseurs de l'UEMOA, ciblant les produits financiers, de tirer ... (Page 06)

Kloto

Revue annuelle des activités de 2023 du district sanitaire

Le district sanitaire de Kloto a organisé les 15 et 16 février à Kpalimé, la revue annuelle de ses activités de l'année 2023 en vue ... (Page 11)

FONI FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMEDIATION, DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION (FONI 2024) 3^e édition

Placé sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, Président de la République Togolaise

THEME
INTERMEDIATION & FINANCEMENT DES PME/PMI POUR UNE INCLUSION FINANCIERE, NUMERIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

16 au 17 MAI 2024
A L'HOTEL 2 FEVRIER LOME/TOGO

LE PLUS GRAND HUB FINANCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST

(228) 93 03 36 36
(228) 97 67 30 30
(228) 22 20 38 41

INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA
WWW.FONI.AFRICA

Organisé par **AFRIK CRÉANCES**

Economie

Le Togo parmi les 11 pays à croissance rapide en 2024

L'Afrique comptera, en 2024, onze des vingt pays dont le Togo, ayant la croissance économique la plus forte au monde, indique le Groupe de la Banque africaine de développement dans la dernière édition de son rapport « Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique » dévoilée vendredi 16 février 2024.



• Joël Yanlo

L'Afrique domine le classement des vingt pays à la croissance économique la plus forte au monde en 2024, selon un rapport macroéconomique de la Banque africaine de développement. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du continent devrait s'établir en moyenne à 3,8 % cette année et 4,2 % en 2025. Ces chiffres sont supérieurs aux moyennes mondiales estimées à 2,9 % et 3,2 %, selon le rapport. L'Afrique devrait rester la deuxième région connaissant la croissance la plus forte après l'Asie. Les onze premiers pays africains, qui devraient connaître de solides performances économiques en 2024, sont le Niger (11,2 %), le Sénégal (8,2 %), la Libye (7,9 %), le Rwanda (7,2 %), la Côte d'Ivoire (6,8 %), l'Éthiopie (6,7 %), le Bénin (6,4 %), Djibouti (6,2 %), la Tanzanie (6,1 %), le Togo (6 %) et l'Ouganda (6 %). «Malgré un environnement économique mondial et régional difficile, quinze pays africains ont enregistré une croissance de leur production de plus de 5 %», a déclaré

le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, appelant à des pools de financement plus importants et à plusieurs interventions politiques pour stimuler davantage la croissance du continent. Le rapport « Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique » (MEO), une publication semestrielle qui paraît au premier et au troisième trimestres de chaque année, complète les « Perspectives économiques en Afrique » (PEA), qui sont axées sur les questions de politique émergentes clés, pertinentes pour le développement du continent. Le rapport MEO fournit une évaluation actualisée, basée sur des données probantes, des performances macroéconomiques récentes du continent et des perspectives à court et moyen terme dans un contexte d'évolution dynamique de l'économie mondiale. Le nouveau rapport appelle à un optimisme prudent compte tenu des défis posés par les risques mondiaux et régionaux, à savoir la montée des tensions géopolitiques, l'augmentation des conflits régionaux et l'instabilité politique, qui pourraient perturber les flux

de commerce et d'investissement et maintenir les pressions inflationnistes. Le rapport montre que les perspectives de croissance à moyen terme pour les cinq régions du continent s'améliorent lentement, signe de la résilience continue des économies africaines. L'amélioration des chiffres de la croissance pour 2024 est le reflet des efforts concertés des décideurs politiques du continent pour mener des stratégies de diversification économique axées sur l'augmentation des investissements dans les secteurs clés de la croissance, ainsi que sur la mise en œuvre de politiques nationales visant à consolider les situations budgétaires, à inverser l'augmentation du coût de la vie et à stimuler la consommation privée. En 2024, jusqu'à 41 pays du continent obtiendront un taux de croissance économique de 3,8 %, et dans treize d'entre eux, la croissance sera supérieure de plus d'un point de pourcentage à celle de 2023. Malgré la confluence des chocs, la résilience des économies du continent reste forte, avec une croissance positive prévue pour les cinq régions du continent.

AUX DÉCIDEURS...

Sauver les animaux migrateurs

Les animaux voyageurs du monde – tortues marines, baleines, requins, éléphants, reptiles, chats sauvages, oiseaux et même insectes – sont entrés dans une période de déclin brutal, selon de nouvelles recherches.

Le tout premier rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde, publié par la Convention des Nations Unies sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, a montré que l'état de conservation de nombreuses espèces migratrices se détériore.

La convention maintient une liste d'espèces migratrices qui ont déjà besoin de protection. Le rapport montre que près de la moitié (44 %) de ces espèces sont encore en déclin. Plus d'une espèce migratrice sur cinq (soit 22 %) déjà menacée est désormais menacée d'extinction. La quasi-totalité (97 %) des espèces de poissons migrateurs qui avaient déjà besoin de protection sont désormais menacées d'extinction.

Joseph Ogutu, Statisticien principal, Université de Hohenheim étudie le déclin des populations d'animaux sauvages. Il conclut qu'il existe un besoin urgent d'une coopération et d'une action mondiale renforcées pour ralentir, arrêter et inverser le déclin des populations d'espèces migratrices. « Nous devons préserver le phénomène naturel de migration pour assurer un avenir sain à notre planète. »

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage est un traité environnemental mondial. Il répertorie un animal migrateur s'il est en voie de disparition ou s'il nécessite la coopération des pays pour le protéger. Il existe 4 508 espèces migratrices dans le monde et la convention en répertorie 1 189. Ce rapport appelle également à une action urgente pour protéger environ 400 autres espèces migratrices mondialement menacées ou quasi menacées, principalement des oiseaux et des poissons, qui ne sont actuellement pas couvertes par la convention.

Le rapport révèle que les espèces migratrices menacées présentes en Afrique, en Asie et en Amérique du Nord connaissent le déclin le plus rapide. Ses conclusions devraient tous nous alarmer.

Poisson : Les espèces répertoriées les plus menacées au monde sont les poissons. Parmi les espèces migratrices répertoriées par la convention comme nécessitant un certain niveau de protection, 97 % sont menacées d'extinction. La surexploitation due à la chasse et à la pêche constitue la menace la plus importante pour les espèces migratrices à l'échelle mondiale. Le rapport met en lumière les prises accessoires de la pêche comme un énorme problème. Les prises accessoires se produisent lorsque les pêcheurs commerciaux d'un type de poisson tuent d'autres créatures marines prises dans les filets de pêche.

Oiseaux : Les oiseaux qui migrent entre l'Afrique et l'Europe subissent une « pression de chasse intense » de la part des humains dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sud-Est. Le rapport souligne qu'il n'existe pas de surveillance coordonnée de la menace qui pèse sur les oiseaux migrateurs en Afrique. Cela limite la capacité de la communauté internationale à comprendre l'ampleur potentielle du problème.

Les espèces migratrices consomment quotidiennement des tonnes de nourriture. Celui-ci est digéré et redistribué au cours de leur voyage, transférant ainsi les nutriments à travers le monde. Ils contribuent également à la pollinisation et au maintien des habitats de stockage de carbone grâce au pâturage.

Le rapport appelle les pays à unir leurs forces pour restaurer et protéger les habitats endommagés. Cela implique d'étendre les zones protégées utilisées par les espèces migratrices, de supprimer les clôtures et de redoubler d'efforts pour relier les zones protégées les unes aux autres. Cela aidera les espèces migratrices à voyager plus facilement. Des lois plus strictes, une collaboration internationale renforcée pour lutter contre les activités illégales et une réduction des prises accessoires dans les pêcheries sont nécessaires de toute urgence, indique le rapport.

Il appelle à des mesures contre la pollution de l'environnement, notamment en prenant des mesures pour mettre un terme à la pollution lumineuse et sonore. Des stratégies visant à amortir les impacts du changement climatique sur les espèces migratrices sont également nécessaires.

Ce rapport marque une étape importante vers la création d'une feuille de route pour la conservation des espèces migratrices. Il s'agit d'un modèle non seulement pour inverser le déclin des populations d'espèces migratrices, mais aussi pour préserver le phénomène migratoire lui-même.

Midas Tigossou

Image du jour

TOGO DIGITAL AWARDS 3

Le Togo Digital Awards récompensera pour cette troisième édition :

21 lauréats dans 7 catégories

Le jury attribuera 4 prix spéciaux :

- Meilleur service digitalisé
- Grand acteur du digital
- Prix d'honneur de l'édition 3
- Prix spécial du comité

SAMEDI 24 FÉVRIER 2024
HOTEL 2 FÉVRIER

www.togodigitalawards.tg

Togo Digital Awards
+228 92189898

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Maroc Télécom / Résultats consolidés au 31 décembre 2023

Croissance des revenus des filiales Moov Africa

Le Groupe Maroc Télécom a rendu public, vendredi 16 février 2024, ses résultats consolidés au 31 décembre 2023. Il en ressort de solides performances opérationnelles dépassant les objectifs du Groupe.

• Joël Yanclou

Le Groupe Maroc Telecom réalise au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 36,8 milliards de dirhams en 2023, en hausse de 3,0% (+1,4% à change constant). La croissance des revenus des filiales Moov Africa ainsi que celle des activités de l'Internet Fixe au Maroc continuent de tirer le chiffre d'affaires du Groupe et compensent la baisse du Mobile au Maroc. Maroc Telecom consolide dans ses comptes la société Casanet ainsi que les filiales Moov Africa en Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, Centrafrique, et Tchad. Selon les résultats consolidés au 31 décembre 2023, la base clients du Groupe atteint près de 76 millions de clients en 2023 en croissance de 0,7% sur un an, tirée par

la base clients au Maroc (+1,0%) et dans les filiales (+0,6%). À fin décembre 2023, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'établit à 19 369 millions de dirhams, en hausse de 4,7% (+3,5% à change constant). Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'apprécie de 0,9 pt (+1,0 pt à change constant), grâce à la hausse du chiffre d'affaires et à une gestion rigoureuse des coûts. À fin 2023, le résultat opérationnel (EBITA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'élève à 12 226 millions de dirhams, en hausse de 6,6% (+5,5% à change constant) grâce essentiellement à la progression de l'EBITDA. Le taux de marge d'EBITA ajusté est de 33,2% en amélioration de 1,1 pt (+1,3 pt à change constant). Le Résultat Net ajusté Part du Groupe enregistre une hausse de 6,4% (+5,7% à change constant) et atteint 6 195 millions de dirhams



à fin décembre 2023. Les investissements hors fréquences et licences représentent 21,3% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2023, en ligne avec les objectifs du Groupe. Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés reculent de 10,6% à change constant, pour atteindre 10 213 millions de dirhams. Au 31 décembre 2023, la dette nette consolidée du Groupe Maroc Telecom représente 0,8 fois l'EBITDA annuel du Groupe.

Le Conseil de Surveillance de Maroc Telecom proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, la distribution d'un dividende de 4,20 dirhams par action, représentant un montant global de 3,7 milliards de dirhams. Sur la base des évolutions récentes du marché et dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber l'activité du Groupe, Maroc Telecom prévoit pour l'année 2024, à périmètre et change constants : Chiffre d'affaires stable ; EBITDA stable ; CAPEX d'environ 20% du chiffre d'affaires, hors fréquences et licences.

Indicateurs financiers à l'international

À fin 2023, les activités du Groupe à l'International enregistrent un chiffre d'affaires de 18 381 millions de dirhams, en progression de 6,6% (+3,4% à change constant), sous l'effet combiné de la croissance de la Data Mobile (+22,6% à change constant), de l'Internet Fixe (+11,3% à change constant) et du Mobile Money (+5,0% à change constant). Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de 3,8% à taux de change constant. Sur

l'année 2023, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'établit à 8 102 millions de dirhams, en hausse de 7,8% (+4,6% à change constant). La croissance de l'EBITDA résulte de la progression du chiffre d'affaires, de l'amélioration du taux de marge brute (+1,1 pt) et de l'évolution contenue des coûts opérationnels malgré les pressions inflationnistes. Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à 44,1%, en amélioration de 0,5 pt. Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté s'établit à 4 408 millions de dirhams, en amélioration de 9,6% (+6,4% à change constant) grâce à la hausse de l'EBITDA. Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés augmentent de 9,0% (+5,8% à change constant) pour atteindre 3 808 millions de dirhams.

Indicateurs opérationnels

	Unité	31/12/2022	31/12/2023	Variation
Mobile				
Parc⁽⁸⁾	(000)	52 017	52 233	
Mauritanie		2 638	2 242	-15,0%
Burkina Faso		11 048	11 563	4,7%
Gabon		1 512	1 516	0,3%
Mali		8 988	8 351	-7,1%
Côte d'Ivoire		10 844	10 260	-5,4%
Bénin		5 480	5 747	4,9%
Togo		2 763	2 862	3,6%
Niger		2 848	3 238	13,7%
Centrafrique		218	253	16,2%
Tchad		5 680	6 201	9,2%
Fixe				
Parc	(000)	357	391	
Mauritanie		46	29	-37,5%
Burkina Faso		76	75	-1,3%
Gabon		43	55	25,7%
Mali		192	233	21,3%
Haut Débit Fixe				
Parc⁽¹¹⁾	(000)	157	203	
Mauritanie		18	22	24,3%
Burkina Faso		16	25	57,7%
Gabon		40	51	28,9%
Mali		84	105	24,7%

**Le Togo en chiffres**

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100.

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,5 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,5 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Entreprise / Port autonome de Lomé

Le PAL décroche le prix Ouest africain de bonne gouvernance

La réception par le Port autonome de Lomé (PAL) du prestigieux prix ouest africain de bonne gouvernance d'entreprise ne se résume pas à une simple célébration de ses réalisations. Au contraire, cette distinction représente une étape significative dans le parcours de l'entreprise vers l'excellence et la transparence.

● Hélène Martelot

Selon la présidente du comité d'organisation de l'événement, cette récompense va bien au-delà d'une simple reconnaissance ; elle est un véritable catalyseur d'amélioration continue. En mettant en lumière les pratiques exemplaires du PAL en matière de gouvernance, ce prix encourage non seulement l'entreprise elle-même, mais aussi d'autres acteurs du secteur à s'efforcer d'atteindre les plus hauts standards de gouvernance. En effet, la gouvernance d'entreprise est un pilier essentiel de la réussite à long terme d'une organisation. En adoptant des pratiques transparentes et responsables, les entreprises peuvent renforcer la confiance de leurs parties prenantes, attirer les investisseurs et garantir leur durabilité sur le marché. Le PAL, en recevant ce prix, envoie un message fort sur son engagement envers ces principes fondamentaux, ce qui ne peut que renforcer sa position sur la scène régionale et internationale. Cette distinction intervient également dans un contexte plus



large de promotion de bonnes pratiques de gouvernance en Afrique de l'Ouest. En tant que l'un des principaux ports de la région, le PAL joue un rôle crucial dans le commerce et le développement économique. En montrant la voie en matière de gouvernance, il inspire d'autres entreprises à suivre son exemple, ce qui contribue à renforcer la compétitivité régionale et à favoriser un environnement commercial plus juste et transparent. Par ailleurs, le prix africain de la diplomatie active décerné au Togo souligne l'importance du pays dans la promotion de la paix et de la coopération régionale. En consolidant ses relations avec les pays voisins, notamment dans la région du Sahel, le Togo contribue à la stabilité et au développement de toute la sous-région. Cette

reconnaissance met en lumière les efforts du ministère des Affaires étrangères et renforce la position du Togo en tant qu'acteur clé sur la scène diplomatique africaine. En conclusion, la réception de ces prix prestigieux par le PAL et le Togo témoigne de l'engagement de ces acteurs envers l'excellence, la transparence et la coopération régionale. Ces distinctions ne sont pas seulement des récompenses, mais aussi des incitations à poursuivre sur la voie de l'amélioration continue et du leadership dans leurs domaines respectifs. En continuant à promouvoir ces valeurs fondamentales, le PAL et le Togo contribuent à bâtir un avenir plus prospère et plus juste pour l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

Togo / prochaines élections

La HAAC se prépare à encadrer la couverture médiatique

Au Togo, la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) veut encadrer la couverture médiatique des prochaines élections, régionales et législatives, prévues pour le 13 avril prochain.

Depuis jeudi 15 février, l'autorité de régulation examine à Kpalimé (120 km de Lomé), les textes réglementaires de la couverture médiatique pour les élections avec les hommes de médias. La session de deux jours permettra d'adopter les textes réglementaires et d'encadrer la gestion de ces échéances électorales, d'un point de vue médiatique. L'un des aspects à appuyer est notamment le projet portant respect par les médias privés des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information, pendant



la campagne électorale. Les travaux se passent en deux parties. « La première sera l'identification et l'adoption des textes qui vont gouverner la couverture médiatique, ensuite les textes qui vont gouverner l'accès des candidats aux deux élections aux médias », indique Badibassa Babaka, Rapporteur à la HAAC. « La deuxième phase

va être consacrée à identifier et à mettre en place la stratégie qui permettra aux candidats d'accéder directement aux médias publics. », ajoute-t-on. Pour rappel, au Togo, la date des prochaines échéances électorales a été annoncée le 8 février dernier, après plusieurs mois de spéculations et d'attente.

Avec Togo First

Investissement Durable

Kéran 1 Augmente son Budget pour le Développement en 2024

La Commune Kéran 1 au Togo, située dans la région de la Kara, a dévoilé un budget ambitieux de 144,2 millions de francs CFA lors de sa récente session ordinaire du Conseil municipal.

● Hélène Martelot

Cette allocation budgétaire, enregistrant une hausse de 6% par rapport à l'année précédente, vise à soutenir et à accélérer les projets de développement déjà engagés en 2023. Les fonds alloués seront principalement investis dans une série de projets stratégiques inscrits dans le Plan de développement communal (PDC). Ces projets qui couvrent un large domaine, notamment le domaine de l'infrastructure, de la santé, de l'éducation et de l'environnement, a pour but de répondre aux besoins variés de la population de Kéran 1. Pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ces projets, la commune envisage d'adop-



ter de nouvelles stratégies. Celles-ci incluent la révision des politiques de perception des taxes, ainsi qu'une gestion plus rigoureuse des fonds provenant des permis de construire, des parkings et des places de stationnement publics. De plus, des initiatives telles que l'actualisation du répertoire des contribuables et le renouvellement des places dans les marchés

sont prévues pour maximiser les revenus municipaux. Située dans la préfecture de la Kara au nord-est du pays, la Commune Kéran 1 abrite une population estimée à environ 94 000 habitants. Ce budget témoigne de l'engagement résolu de la commune à promouvoir le bien-être de ses résidents et à favoriser un développement durable et équitable pour tous.

Université de Lomé

L'Inde s'ouvre aux étudiants togolais

L'Inde veut mieux se faire connaître par la jeunesse étudiante togolaise. La représentation de l'administration Narendra Modi a, dans cette logique, inauguré le jeudi 15 février 2024 une bibliothèque à l'université de Lomé, dénommée « India Corner ».

Cette bibliothèque ouverte officiellement par l'ambassadeur de l'Inde au Togo, Sanjiv Tandon et le ministre togolais de l'enseignement supérieur, Ihou Wateba, est un espace qui propose une documentation diversifiée sur l'Inde sur les plans politique, économique, éducatif, culturel et social. Les informations contenues dans cette documentation permettront à la communauté étudiante non seulement de mieux connaître l'Inde afin de participer aux divers projets de renforcement des liens de coopération entre Lomé et New Delhi, mais aussi de projeter la poursuite des études dans ce pays asiatique. « Cet espace vient répondre à l'ambition des autorités universitaires d'offrir des informations utiles aux étudiants sur les différentes



destinations. Il permettra à la communauté universitaire toute entière de s'informer sur la culture indienne », a indiqué le 1er vice-président de l'UL, Komlan Batawila. Pour le diplomate indien, « l'espace India Corner est le couronnement et la preuve de la bonne relation de coopération durable et exemplaire entre le Togo et l'Inde ». Notons que les relations entre les pays ouest-africain

et asiatique sont aux beaux fixes. Elles se traduisent par plusieurs accords signés dont celui de juin 2021, pour un prêt de 22 milliards FCFA avec la Exim Bank of India au profit du Togo, pour financer un projet d'électrification de 350 localités. Également, plusieurs entreprises portées par des indiens sont actives au Togo.

Avec Togo First

Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estimé

Le Togo en chiffres

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Principaux pays partenaires du Togo					
Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020		
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3		
Mali	13,0	France	8,6		
Bénin	10,0	Inde	7,5		
Niger	8,5	Ghana	5,6		
Ghana	8,1	Japon	4,3		
Inde	7,5	Nigeria	3,6		
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5		

Indicateurs du commerce extérieur					
	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (francs CFA annuels en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (francs CFA annuels en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1

Profil commercial					
Valeurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Solde courant externe (en % du PIB)					
	2016	2017	2018	2019	2020
Solde courant externe (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI



SOLlicitation D'EXPRESSIONS D'INTERETS POUR LA PARTICIPATION D'UNIVERSITAIRES ET DE PERSONNALITES AU COMITE SCIENTIFIQUE DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (AMF-UMOA)

INFORMATIONS UTILES

1- Présentation de l'AMF-UMOA

L'Autorité des Marchés Financiers est un Organe de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Il a été créé le 3 juillet 1996 par décision du Conseil des Ministres de l'UMOA dans le cadre de la mise en place du marché financier régional dont il assure la tutelle.

L'AMF-UMOA a pour principales missions :

- la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et tout autre véhicule de placement donnant lieu à l'appel public à l'épargne ;
- l'information des investisseurs ;
- le bon fonctionnement du marché financier régional.

Pour remplir ses missions, l'AMF-UMOA :

- élabore et fait adopter les textes réglementaires du marché financier de l'UMOA et veille à leur application et mise à jour ;
- autorise les opérations financières de levée de ressources sur le marché financier et d'introduction en bourse ;
- surveille les transactions à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- habilite les Structures Centrales du marché et les intermédiaires commerciaux agréés (Sociétés de Gestion et d'Intermédiation, Organismes de Placements Collectifs, Sociétés de Gestion d'Organismes de Placements Collectifs, Conseils en investissements boursiers, Apporteurs d'Affaires et Démarcheurs) et contrôle leurs activités ;

- approuve et contrôle les Garants et les Agences de Notation dans le cadre de leurs interventions sur le marché financier régional ;
- sanctionne le non-respect des règles du marché.

Au titre de sa gouvernance, l'AMF-UMOA est doté des quatre (4) instances décisionnelles suivantes :

- a) La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement est l'instance suprême de l'AMF-UMOA qui définit les grandes orientations de la politique de l'Union.
- b) Le Conseil des Ministres est l'Organe principal de tutelle et de décision. Il est composé de deux (2) Ministres par Etat membre dont principalement les Ministres en charge des Finances.
- c) L'AMF-UMOA est l'instance de délibération. Il est composé de douze (12) membres y compris le Président. Huit (8) d'entre eux sont nommés sur proposition des Etats qu'ils représentent. Les quatre (4) autres sont nommés es-qualité, notamment :
 - le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ou son représentant ;
 - le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ou son représentant ;
 - un Magistrat compétent et ayant de l'expérience en matière financière, nommé par le Conseil des Ministres sur une liste proposée par le Président de la Cour de Justice de l'UEMOA ;
 - un Expert-Comptable réputé, nommé par le Conseil des Ministres sur une liste proposée par le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA.
- d) Le Comité Exécutif agit dans les limites de la délégation de pouvoirs conférés par le Collège de l'AMF-UMOA. Il est composé de quatre (4) membres dont deux (2) permanents que sont le Président de l'AMF-UMOA et le Gouverneur de la BCEAO ou son représentant. Les deux (2) autres membres, représentants des Etats de l'Union, sont élus, par ordre alphabétique, pour une (1) année. Comprenant le Mali et le Niger au titre de l'exercice 2018, ce Comité se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins tous les trois (3) mois.

Le Président de l'AMF-UMOA est nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA parmi les membres représentant les Etats de l'Union qui exercent cette charge à tour de rôle. Il préside

le Comité Exécutif et assure les fonctions d'ordonnateur principal et d'administrateur des crédits et recettes de l'Organe.

2- Missions du Comité Scientifique de l'AMF-UMOA

Rattaché au Président de l'AMF-UMOA, le Comité Scientifique remplit les missions générales ci-après :

- renforcer l'information de l'AMF-UMOA sur les réflexions académiques dans le secteur des marchés financiers pour permettre une meilleure orientation de la régulation ;
- exercer une veille scientifique en vue d'identifier les évolutions susceptibles d'impacter l'industrie des valeurs mobilières et les marchés financiers ;
- réaliser des travaux de recherche en ligne avec les préoccupations du régulateur ;
- renforcer et structurer les liens entre l'AMF-UMOA et la communauté académique régionale et internationale ;
- favoriser l'essor d'une culture d'évaluation (études d'impact de la régulation financière) ;
- diffuser les connaissances produites sur le marché financier régional en vue d'influencer l'éducation financière dans l'Union.

3- Composition du Comité Scientifique

Conformément aux orientations du Collège de l'AMF-UMOA, le Comité Scientifique sera composé des acteurs ci-après :

- le Président de l'AMF-UMOA, Président du Comité ;
- le représentant du Gouverneur de la BCEAO, Vice-Président du Comité ;
- trois (3) représentants d'universités ou centres de recherche de l'Union, à la réputation établie, à raison d'un par pays pour un mandat de trois (3) ans non renouvelable ;
- une (1) personnalité disposant d'une expérience avérée en matière financière pour un mandat de trois (3) ans non renouvelable.

4- Profils recherchés

Le Comité Scientifique est composé d'au plus quatre (4) membres externes issus de divers secteurs et professions.

Les universitaires et personnalités intéressés doivent :

- être titulaires d'au minimum un doctorat et d'un grade de type Maître de Conférences ;
- disposer d'au moins trois (3) ans d'expériences dans la direction des travaux de recherches dans les disciplines touchant les marchés financiers, la finance, l'économie et les mathématiques appliquées à la finance, etc. ;
- être âgé d'au plus 55 ans au 1^{er} janvier 2024 ;
- justifier soit i) de publications scientifiques dans le domaine des marchés financiers, soit ii) avoir obtenu une récompense pour des travaux de qualité ou soit iii) avoir été membre de Comité Scientifique dans d'autres institutions et disposant d'une vaste expérience dans leur domaine d'activités respectif et d'une bonne connaissance des marchés financiers ou de leur encadrement.

Les membres du Comité Scientifique sont sélectionnés par le Collège de l'AMF-UMOA. Ce dernier se réserve la possibilité d'inviter un ou plusieurs intervenants additionnels, sur une base régulière ou ponctuelle, lorsqu'il le juge nécessaire afin d'assurer la représentativité recherchée ou selon les besoins du Comité Scientifique. Lorsqu'une personne renonce à siéger au Comité Scientifique, l'Autorité sélectionne son successeur.

En l'absence du Président, le Vice-Président du Comité dirige les travaux du Comité Scientifique. Le Secrétariat du Comité Scientifique est assuré par le Secrétaire Général de l'AMF-UMOA.

5- Durée du mandat

Les membres du Comité Scientifique sont désignés par le Collège de l'AMF-UMOA pour un mandat de trois (03) ans non renouvelables à l'exception des membres de droit que sont le Président de l'AMF-UMOA et le représentant de la BCEAO.

6- Organisation et fonctionnement du Comité Scientifique

Les membres du Comité Scientifique seront désignés par l'AMF-UMOA sur la base des dossiers sélectionnés.

Le Comité se réunit au moins une (1) fois chaque semestre, soit deux (2) réunions au minimum par an. Les travaux du Comité Scientifique de l'AMF-UMOA jugés digne d'intérêts seront publiés dans une revue scientifique de renom comme celle de la BCEAO, au Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM et au Bulletin Officiel des Organes et Institutions communautaires de l'Union.

7- Thématiques susceptibles d'être examinées par le Comité Scientifique

Les thématiques ci-après, non exhaustivement énumérées, pourraient être affinées dans la perspective des chantiers à confier au Comité Scientifique :

- la mise en place d'un marché de matières premières au niveau régional : quels enjeux pour le régulateur et quel bénéfice économique pour les populations de l'UEMOA ?
- les actions à envisager pour renforcer l'attractivité du marché financier auprès du secteur privé de l'Union
- les Fintech : enjeux et perspectives pour le marché financier régional
- le financement des PME dans l'Union, quelle contribution pour le marché financier régional ?
- les enjeux du développement de la gestion collective
- les marchés de capitaux islamiques : perspectives et opportunités
- le risque systémique sur le marché financier régional
- l'éducation financière et la mobilisation de l'épargne sur le marché financier de l'Union ;
- le rôle du marché financier dans l'inclusion financière, etc.

8- Rémunération et prise en charge des membres du Comité Scientifique

Les membres du Comité Scientifique ne perçoivent pas de rémunération pour leurs travaux. L'AMF-UMOA prendra en charge les billets d'avion, les frais d'hébergement et de séjour des intéressés.

Il pourrait éventuellement être envisagé de contribuer aux travaux de recherche présentant un intérêt pour l'Organe, si ceux-ci requièrent des chercheurs externes non-membres du Comité. Dans ce cas, pour chaque mandature, le nombre de thématique de recherches est limité à trois (3) et la contribution forfaitaire de l'AMF-UMOA n'est attribuée qu'à la fin des travaux, si ceux-ci sont jugés dignes d'intérêt pour être publiés dans une revue scientifique de renom comme celle de la BCEAO, le Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM et le Bulletin Officiel des Organes et Institutions communautaires de l'Union.

9- Conflits d'intérêts

Chaque membre pressenti pour siéger au Comité Scientifique doit faire une déclaration de ses conflits d'intérêts afin de permettre à l'Organe de décider en toute connaissance de cause. Un modèle de formulaire de déclaration et d'engagement est joint à la présente.

10- Confidentialité

Chaque membre appelé à siéger au Comité Scientifique doit s'engager à ne divulguer, utiliser ou communiquer à quiconque, à d'autres fins que celles prévues pour la réalisation du mandat du Comité Scientifique, aucun document ou renseignement confidentiel auquel il aurait accès ou dont il prendrait connaissance dans le cadre ou à l'occasion de sa participation aux travaux du Comité. Un modèle de formulaire de déclaration et d'engagement est joint à la présente.

11- Soumission des dossiers d'expression d'intérêt

Les personnes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt auprès de l'AMF-UMOA en transmettant un dossier comprenant :

- une lettre d'expression d'intérêt (modèle annexé à la présente) ;
- le formulaire de déclaration et d'engagement (modèle annexé à la présente) ;
- un curriculum vitae détaillé mettant en relief leur domaine de spécialisation et leur expérience pertinente ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- une déclaration sur l'honneur attestant de la sincérité des informations produites par le candidat.

Le dossier doit être contenu dans une (1) enveloppe fermée portant le nom, l'adresse du soumissionnaire au verso avec la mention « EXPRESSION D'INTERET POUR LA PARTICIPATION AU COMITE SCIENTIFIQUE DE L'AMF-UMOA » et au recto l'adresse ci-après :

AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE L'UMOA
Secrétariat de l'Autorité des Marchés Financiers
Avenue Joseph Anoma (Plateau) -Rue des Banques, Abidjan, Côte d'Ivoire-Tél : +225 27 20 31 53 20 /27 20 21 57 42 01 BP 1878 Abidjan 01 Côte d'Ivoire soit par voie postale, et/ou par e-mail aux adresses presidence@amf-umoa.org et sg@amf-umoa.org au plus tard le **12 MAR. 2024** 14 heures 00 mn (GMT) heure locale d'Abidjan.

Pour toute question au sujet du Comité Scientifique, veuillez-vous adresser au Secrétaire Général de l'AMF-UMOA. sg@amf-umoa.org ; Tél : +225 27 20 31 53 20 /27 20 21 57 42

Signature

Le FCFA à 2,4 nairas

Opportunités et risques pour les investisseurs de l'UEMOA

Un franc CFA plus fort donne la possibilité aux investisseurs de l'UEMOA, ciblant les produits financiers, de tirer profit de la situation actuelle. Mais une analyse rigoureuse des risques et opportunités est requise pour prendre des décisions efficaces.

Le franc CFA a atteint son niveau le plus élevé face à la monnaie nigériane, dépassant les 2,45 nairas pour un franc au 15 janvier 2024, selon la Banque centrale du Nigeria. Ainsi, les investisseurs des pays de la zone franc pourraient être tentés d'y voir une opportunité, renforcée par un pouvoir d'achat devenu plus important. Cependant, derrière l'apparente attractivité d'un franc CFA fort, l'analyse des risques inhérents au Nigeria invite à une analyse plus profonde. La vigueur actuelle de la devise commune des pays de l'UEMOA et de la CEMAC s'explique notamment par la garantie de parité fixe avec l'euro offerte par la France. A l'inverse, la Banque centrale nigériane éprouve des difficultés à enrayer la dépréciation du naira qui a perdu près de 194% de sa valeur officielle face au dollar depuis juin 2023. Cet écart de compétitivité monétaire peut offrir des perspectives intéressantes aux investisseurs de la zone franc CFA vivant dans la zone UEMOA, qui sont désireux de s'exposer sur le plus grand marché financier ouest-africain. En effet, le Nigeria Stock Exchange, la Bourse de Lagos, depuis le début de l'année 2024, offre une plus-value de 47% à ses



investisseurs contre une perte de 1,9% pour la BRVM. Pour autant, une bonne évaluation des facteurs risques et opportunités reste de mise avant de se lancer à l'assaut de ce marché prometteur. Déjà, la puissance du CFA devrait être relativisée. Elle est davantage le fait de la spéculation sur des ressources stables, et la vraie puissance du naira ne doit pas être ignorée. Avec ses 33,7 milliards \$ de réserves de change, le Nigeria disposait à fin décembre 2023 plus de 7,3 mois d'importations assurées à fin 2022. A titre de comparaison, l'UEMOA disposait à la même période des réserves de 9,7 milliards \$. Elles étaient en baisse, et ne représentaient que l'équivalent de 3,4 mois d'importations. Ainsi, la force relative du CFA pourrait rapidement s'inverser. Par ailleurs, l'hypervolatilité de la monnaie nigériane et l'incapacité des autorités à stabiliser un naira structurellement fébrile hypo-

thèquent toute visibilité à moyen terme. Au Nigeria, il faut actuellement compter en moyenne 11,4 années pour rentabiliser un investissement contre 9,8 ans dans l'UEMOA. Aussi, la solide régulation sur les ressources en devises complique les transferts de capitaux et dividendes vers l'étranger. Entre opportunités à court terme et risque de confinement des capitaux, les investisseurs de la zone franc devront procéder avec discernement. Ainsi, en dépit d'un différentiel de change historique qui rend le Nigeria plus attractif, les investisseurs de l'UEMOA notamment devront aborder toute initiative visant à y investir sur les produits financiers avec une certaine circonspection. Il sera question de saisir les opportunités en considérant les risques inhérents au Nigeria, mais aussi en évaluant clairement la forte valorisation du fcfa.

Avec Agence Ecofin

Ghana / Volta

434 communautés désormais mieux desservies en eau potable

Dans la région de la Volta, au sud-est du Ghana, la mise en service d'un projet d'approvisionnement en eau potable a changé le quotidien de 434 communautés, y compris la pratique de l'assainissement et de l'hygiène.

Comme la plupart des pays africains, le Ghana aspire à une couverture universelle à l'eau potable à l'horizon 2030. Et selon la ministre ghanéenne de l'Assainissement et des Ressources en eau, Freda Akosua Prempeh, l'installation d'eau potable mise en service le 2 février 2024 dans la région de la Volta soutient cette politique. Car, elle améliore depuis environ deux semaines déjà l'accès à l'eau potable de 234 411 personnes dans les districts de Central Tongu, North Tongu, Ho West, Adaklu et Agortime Ziopo, soit 434 communautés au Ghana. Pour un coût de 10 517 852 millions de cédis ghanéens (environ 845 000 dollars) financé par le gouvernement du pays d'Afrique de l'Ouest, les travaux ont été réalisés par l'Agence communautaire de l'eau et de l'assainisse-

ment (CWSA), qui facilite la fourniture de l'eau potable et l'accès à l'assainissement aux communautés rurales et aux petites villes du Ghana.

Sécuriser l'accès à l'eau potable

« Les travaux réalisés ont porté sur la mécanisation de deux forages avec une ligne de transmission de 550 m, la construction d'une station de pompage et d'une ferme solaire, ainsi que la pose d'un réseau de distribution de 19 300 m et l'installation de raccords de tuyauterie », affirme Freda Akosua Prempeh, la ministre ghanéenne de l'Assainissement et des Ressources en eau. À cela s'ajoutent un bureau de gestion du système d'eau, dix nouvelles bornes-fontaines, ainsi que la réparation de deux réservoirs de haut niveau pour le stockage

de la ressource. Ces différentes installations devraient contribuer à sécuriser la desserte dans la région de la Volta, touchée par les pénuries d'eau potable depuis de nombreuses années. Des projets similaires sont en cours au Ghana. « L'objectif est de veiller à ce que toutes les régions du pays bénéficient de services d'eau de base adéquats, sûrs, abordables et fiables, y compris la pratique de l'assainissement et de l'hygiène d'ici à 2030, conformément au sixième objectif de développement durable (ODD 6) », indique le ministère ghanéen de l'Assainissement et des Ressources en eau. Environ 96,4 % de la population urbaine a accès à des services d'approvisionnement en eau de base, contre 74,4 % en zone rurale, selon les chiffres officiels du Ghana.

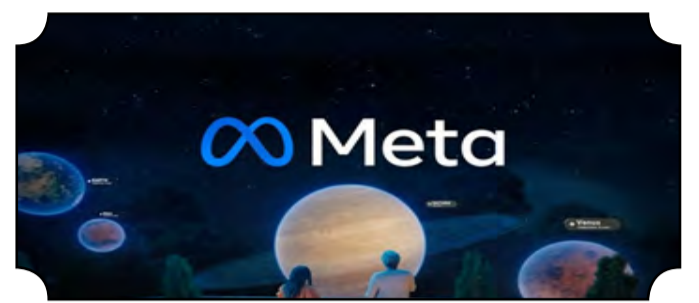
Avec Afrik21

Marketing numérique

Meta et Ingressive for Good lancent un programme de bourses

Dans une collaboration stratégique visant à répondre à la demande croissante de compétences en marketing numérique, Meta et Ingressive for Good ont annoncé le lancement d'un programme de bourses pour aider au moins 5 000 jeunes dans quatre pays africains à prospérer dans leur carrière numérique.

Le programme de bourses en marketing numérique, élaboré par des experts de Meta et d'Aptly et hébergé sur la plateforme Coursera, offre une formation complète en marketing numérique, couvrant toutes les principales plateformes de médias sociaux. Cette initiative permettra aux apprenants du monde entier de développer des compétences précieuses dans un domaine en constante évolution. Après avoir terminé le programme, les participants auront l'opportunité de participer à un bootcamp de préparation à l'emploi de 30 jours, où ils acquerront des compétences essentielles et bénéficieront d'un mentorat et de conseils exclusifs de la part de leaders d'opinion de l'industrie. Sean Burrowes, cofondateur d'Ingressive for Good, exprime son enthousiasme pour cette collaboration, soulignant le succès des initiatives précédentes



et l'impact positif qu'elles ont eu sur les apprenants et leurs communautés. Ce programme de bourses a déjà fait ses preuves, avec plus de 30 % des diplômés précédents ayant trouvé un emploi. Certains ont même lancé leur propre agence de marketing, illustrant l'impact transformateur de cette initiative sur la vie des jeunes africains. Gladys Chibanda, une entrepreneure zimbabwéenne, est un exemple frappant de l'impact de ce programme. Après avoir participé au programme de bourses, elle a réussi à augmenter considérablement son revenu et à passer à un poste de responsabilité. Bal-

kissa Ide Siddo, directrice de la politique publique pour l'Afrique chez Meta, souligne l'engagement de Meta à renforcer les compétences des jeunes africains et à les autonomiser pour réussir dans l'économie numérique en pleine croissance du continent. Les candidatures pour le programme de bourses en marketing numérique sont désormais ouvertes, offrant une opportunité sans précédent aux jeunes africains de développer leurs compétences et de prospérer dans leurs parcours professionnels.

Avec afriqueitnews.com

Catalyst Fund

Un Engagement Féroce envers l'Innovation Climatique en Afrique

Au cours des quatre derniers mois, Catalyst Fund, un fonds de capital-risque et accélérateur de pré-amorçage, a placé ses paris sur l'avenir en soutenant six startups africaines dans le domaine de la technologie climatique.



Cette série d'investissements témoigne de l'engagement sans faille de Catalyst Fund à soutenir des solutions novatrices visant à renforcer la résilience des communautés face aux défis climatiques. Fondé sur la conviction que chaque individu mérite les outils nécessaires pour prospérer, Catalyst Fund cible des startups technologiques à fort impact qui cherchent à améliorer la résilience des communautés mal desservies et vulnérables au climat. Depuis sa création, Catalyst Fund a été un catalyseur de l'innovation, offrant un capital de subvention et un soutien crucial à des startups sélectionnées. L'année dernière, Catalyst Fund a franchi une étape majeure en annonçant un investissement de 2 millions de dollars dans 10 startups, financé par un fonds de 30 millions de dollars, en partenariat

avec FSD Africa. Cette initiative marque un tournant dans l'approche de Catalyst Fund, passant d'un modèle de subvention à un modèle d'investissement, démontrant ainsi son engagement à soutenir durablement l'innovation climatique en Afrique. Depuis la clôture réussie de son fonds de 40 millions de dollars en septembre dernier, Catalyst Fund a annoncé six investissements stratégiques dans des startups africaines en pointe dans le domaine de la technologie climatique. Parmi ces startups figurent Tolbi, une entreprise panafricaine utilisant des images satellites et l'intelligence artificielle pour améliorer les pratiques agricoles intelligentes, et NoorNation, qui fournit des solutions d'énergie solaire décentralisée et d'eau adaptées aux communautés mal desservies. En soutenant des startups telles que Thola, Zebra CropBank,

Scrapays et Medikea, Catalyst Fund démontre son engagement à catalyser l'innovation et à transformer les défis climatiques en opportunités de croissance durable. Ces startups offrent des solutions innovantes qui démocratisent l'accès aux certifications, fournissent des solutions intelligentes pour les petits exploitants agricoles, gèrent efficacement les déchets et rendent les soins de santé préventifs accessibles aux communautés négligées. Le succès du fonds climatique de Catalyst Fund a été rendu possible grâce au soutien de partenaires stratégiques tels que FSD Africa, la Fondation Cisco, USAID Prosper Africa et l'investisseur technologique chevronné Andrew Bredenkamp. Ensemble, ils façonnent l'avenir de l'innovation climatique en Afrique et inspirent un changement positif à l'échelle mondiale.

Avec afriqueitnews.com

vendredi 16 février 2024

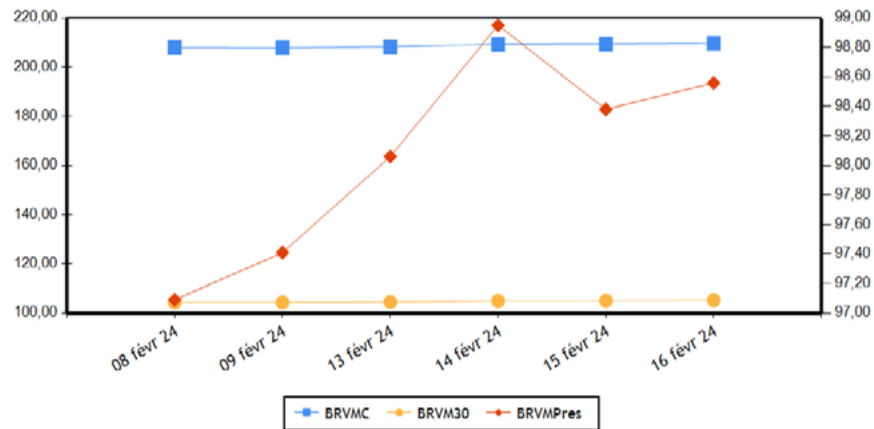
N° 33

BRVM COMPOSITE	209,68
Variation Jour	0,15 %
Variation annuelle	-2,09 %

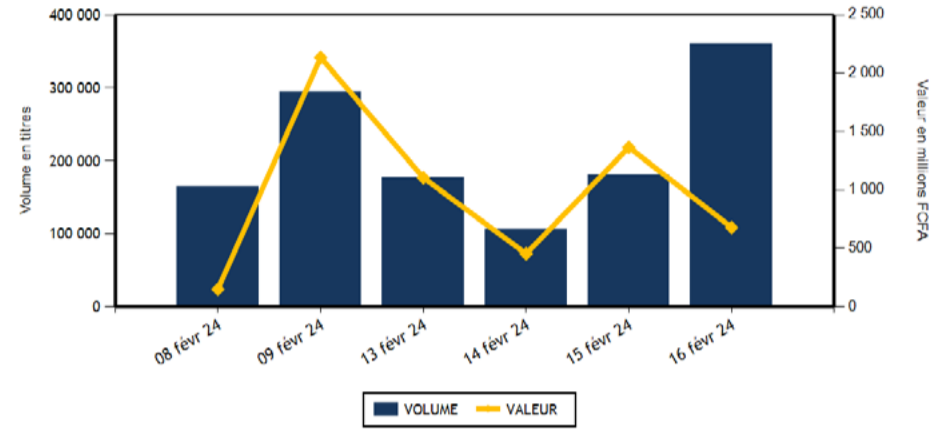
BRVM 30	105,22
Variation Jour	0,16 %
Variation annuelle	-2,44 %

BRVM PRESTIGE	98,56
Variation Jour	0,18 %
Variation annuelle	-2,87 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 800 646 459 871	0,15 %
Volume échangé (Actions & Droits)	358 862	158,01 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	674 835 872	-29,65 %
Nombre de titres transigés	37	-7,50 %
Nombre de titres en hausse	9	-25,00 %
Nombre de titres en baisse	12	-14,29 %
Nombre de titres inchangés	16	14,29 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL SN (TTLS)	2 350	4,44 %	-6,00 %
SODE CI (SDCC)	4 695	4,33 %	-1,57 %
BOLLORE (SDSC)	1 545	3,34 %	14,44 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	485	3,19 %	2,11 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 350	3,05 %	-8,47 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	98,56	0,18 %	-2,87 %	308 182	615 179 490	7,07
BRVM-PRINCIPAL	36	102,46	0,19 %	-1,44 %	50 680	59 656 382	12,79

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,60	-0,14 %	0,56 %	19 861	18 232 625	40,22
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	514,36	0,21 %	-3,22 %	8 130	31 538 830	8,25
BRVM - FINANCES	15	85,50	0,01 %	-1,06 %	26 707	139 005 097	6,63
BRVM - TRANSPORT	2	377,50	3,26 %	14,06 %	2 855	4 265 490	8,37
BRVM - AGRICULTURE	5	159,52	0,09 %	-1,26 %	636	2 709 240	7,12
BRVM - DISTRIBUTION	7	308,81	0,54 %	-5,91 %	300 426	478 884 520	10,97
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	999,44	-4,71 %	-10,00 %	247	200 070	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,32
Taux de rendement moyen du marché	8,51
Taux de rentabilité moyen du marché	9,89
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	135
Volume moyen annuel par séance	290 162,00
Valeur moyenne annuelle par séance	712 676 844,74

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	11,05
Ratio moyen de satisfaction	67,60
Ratio moyen de tendance	612,06
Ratio moyen de couverture	16,34
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	3,94
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Energie et environnement

EDF dégage des bénéfices pharaoniques

Le géant électrique français EDF a fini l'année 2023 dans le vert, avec un bénéfice d'exploitation de 13,2 milliards d'euros grâce, entre autres, au redressement de la production nucléaire lourdement affectée par des problèmes industriels au cours de son année noire en 2022. Mais aussi et surtout en raison de prix de marché très élevés et de la fin progressive du bouclier tarifaire mis en place par l'Etat pour protéger les consommateurs. Attention cependant : 2023 reste la deuxième pire année du groupe en termes de production nucléaire depuis 30 ans.

De quoi relancer la polémique sur la sortie du bouclier tarifaire. Après les lourdes pertes enregistrées en 2022 à cause du « bouclier tarifaire » et du plongeon de la production nucléaire liés à l'arrêt de plusieurs réacteurs touchés par des problèmes de corrosion sous contrainte, EDF a publié ce vendredi des résultats financiers 2023 stratosphériques qu'il qualifie lui-même « d'exceptionnels ».

L'Ebitda tutoie les 40 milliards d'euros

Le groupe public a en effet dégagé un bénéfice d'exploitation de 13,2 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 139,2 milliards d'euros. L'an dernier négatif de 5 milliards d'euros, l'Ebitda (bénéfice avant intérêts, impôts et dépréciation et amortissement) tutoie les 40 milliards d'euros. De quoi faire bondir le cash flow à 9,3 milliards d'euros alors qu'il brûlait du cash en 2022 avec un cash flow négatif de 24,6 milliards d'euros. Enfin, le bénéfice net, impacté notamment par une dépréciation de la valeur du projet Hinkley Point C, (voir encadré) s'est élevé à 10 milliards d'euros, en hausse de 28 milliards par rapport à



l'an dernier qui s'était soldé par une perte pharaonique de 18 milliards d'euros. De tels résultats permettent ainsi de réduire la dette nette, à 54,4 milliards d'euros, contre 64,5 milliards d'euros fin 2022. « L'année 2023 marque le retour de la performance opérationnelle de l'entreprise à un meilleur niveau après une année 2022 impactée par des difficultés industrielles et par les effets défavorables d'une régulation exceptionnelle. Ces résultats solides permettent à EDF d'être au rendez-vous de ses objectifs financiers et de réduire sa dette financière », a déclaré Luc Rémond, le PDG d'EDF.

46 réacteurs disponibles

« Les résultats exceptionnels du Groupe s'expliquent par une très bonne performance opérationnelle avec une hausse importante de

41,4 TWh de la production nucléaire en France dans un contexte de prix historiquement élevés », se félicite EDF dans un communiqué. Ainsi, la production nucléaire s'est élevée à 320,4 TWh. Début janvier, 46 réacteurs étaient désormais disponibles, soit 50GW. « 15 des 16 réacteurs les plus sensibles au phénomène de corrosion sous contrainte sont réparés à fin 2023 et le dernier sera traité lors de sa visite décennale qui commence en février 2024. De plus, le programme 2023 de contrôles des soudures réparés lors de la construction a été finalisé », précise EDF. Ces bénéfices proviennent également des prix de marché élevés en 2023, alors que l'entreprise a dû vendre moins d'électricité à bas coût à ses concurrents qu'en 2022 dans le cadre de l'ARENH (accès régulé à l'électricité nucléaire historique).

Avec latribune.fr

JO 2024

Les prix de certains produits vont bondir pendant la compétition

Entre 15 à 20 millions de visiteurs sont attendus en France lors des JO 2024. Des hausses de prix sont donc à prévoir du 26 juillet au 11 août.

Les retombées de l'organisation des Jeux olympiques 2024 s'annoncent multiples pour différents secteurs. L'afflux de millions de visiteurs dans la capitale et dans les villes organisatrices, cet été, va, par exemple, provoquer une augmentation temporaire significative du ticket de métro qui permet d'emprunter les transports franciliens, relaie Ouest-France.

À Paris, comptez pas moins de 4 euros le ticket cet été, contre 2,10 euros actuellement. Quant au carnet de métro, sans surprise, il passera lui aussi à 32 euros, contre 16,90 euros actuellement. Les professionnels du secteur de la consommation s'attendent à une demande extrêmement forte pendant toute la période sur certains produits. Le prix de certains



« produits plaisir », qui comptent parmi les grands classiques des rencontres sportives, vont augmenter : bières blondes, sodas, tablettes de chocolat, biscuits apéritifs, pizzas et snacks, en ce qui concerne l'alimentaire. Une étude, relayée par Le Parisien et s'appuyant sur ce qui s'est passé à Londres lors des JO 2012, montre que les touristes internationaux ont dépensé 6 % de plus que l'année précédente dans la capitale britannique.

Les prix des logements explosent

Parallèlement à cela, l'esprit

olympique va également toucher le logement. Pour s'offrir une nuit dans la capitale lors des JO, les hôtels proposent désormais des chambres avoisinant les 700 euros en moyenne. « + 314 % d'augmentation entre juillet 2023 et juillet 2024 », selon Frédéric Hocquard, adjoint à la mairie de Paris chargé du tourisme et de la vie nocturne. Les prix des nuits en Airbnb explosent également. Entre le 26 juillet et le 11 août, un locataire devra en effet déboursier 1 100 euros en moyenne pour s'offrir une nuit parisienne, contre 600 euros l'été dernier.

Avec lepoint.fr

Voitures électriques

Le bonus écologique abaissé pour les ménages aisés

Le gouvernement a décidé d'abaisser le montant du bonus écologique pour les ménages les plus aisés, ainsi que pour les personnes morales. La veille, l'exécutif avait annoncé la suspension pour 2024 du leasing social, un dispositif qui permet aux moins aisés d'accéder à l'électrique pour seulement 100 euros par mois.

La facture pour une voiture électrique va être un peu plus élevée pour certains ménages. En effet, le bonus écologique, qui vise à aider les Français à acheter un véhicule électrique, va passer de 5.000 à 4.000 euros pour les Français les plus aisés, selon un décret paru ce mardi au Journal officiel et qui entrera en vigueur mercredi. De son côté, la prime à la casse ne sera attribuée qu'en échange de l'achat d'un véhicule électrique. Le texte entérine par ailleurs « la suspension du dispositif d'aide au leasing de voitures électriques », annoncée lundi par l'Elysée.

Une réduction de 1.000 euros

Fin décembre, le gouvernement avait déjà indiqué qu'il envisageait de baisser le bonus écologique pour les ménages « des déciles 6 à 10 », mais que ce bonus resterait à 7.000 euros (5.000 euros et la majoration déjà en vigueur de 2.000 euros) pour la moitié aux revenus les plus mo-



destes. Mardi, le décret publié, qui concerne « les aides à l'acquisition et à la location de véhicules peu polluants », indique que le montant maximal du bonus écologique applicable à l'acquisition de voitures particulières et de camionnettes neuves pour les ménages des cinq plus hauts déciles de revenus va bien diminuer de 1.000 euros. Le bonus de 7.000 euros est donc réservé désormais aux personnes dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 15.400 euros. Même son de cloche pour les personnes morales. Ainsi, le texte indique également « diminuer de 1.000 euros le montant maximal du bonus écologique applicable à l'acquisition de camion-

nettes neuves pour les personnes morales » et « supprime le bonus écologique applicable à l'acquisition de voitures particulières neuves pour les personnes morales ». Est également supprimé le bonus écologique pour les voitures particulières et les camionnettes, mais cette fois « d'occasion ». De quoi ralentir un peu plus les ventes pour les constructeurs en sachant déjà que le gouvernement a déjà rajouté des critères pour bénéficier du bonus écologique. Ainsi, le bonus écologique nouvelle version est basé sur les critères de production des matériaux du véhicule, sa batterie ainsi que son transport.

(Avec AFP)

TotalEnergies

Augmentation de capital réservée aux salariés en 2024

Conformément à sa politique en faveur de l'actionariat salarié, TotalEnergies SE (la « Société ») (Paris:TTE) (LSE:TTE) (NYSE:TTE) met en œuvre son opération annuelle d'augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de la compagnie TotalEnergies (la « Compagnie »).

TotalEnergies SE souhaite ainsi continuer à associer de façon étroite les collaborateurs de la Compagnie à son développement. La participation des salariés au capital de la Société, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce et de l'article 11 alinéa 6 des statuts de la Société, s'élevait à 7,4% au 31 décembre 2023. L'Assemblée Générale du 26 mai 2023 a, dans sa seizième résolution, délégué au Conseil d'administration sa compétence pour décider, dans un délai maximum de vingt-six mois, une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 1,5% du capital social existant à la date de la réunion du Conseil décidant l'opération, réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions, d'une part, des articles L. 225-129 et suivants, L. 225-138 et L. 225-138-1 du Code de commerce, et d'autre

part, des articles L. 3332-1 à L. 3332-9 et L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail. En vertu de cette délégation, le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 21 septembre 2023, décidé de procéder, en 2024, à une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de la Compagnie dans les conditions décrites ci-après : Nombre maximum d'actions pouvant être émises et montant total de l'offre : 18 millions d'actions, chacune d'une valeur nominale de 2,50 euros, représentant un montant nominal de 45 millions d'euros, soit 0,72% du capital social à la date de la décision du Conseil d'administration. Nature et caractéristique des actions nouvelles : actions de même catégorie que les actions existantes de la Société et portant jouissance courante. Admission des actions nouvelles aux négociations sur Euronext : sur la même ligne que les actions TotalEnergies existantes (code ISIN FR0000120271), dès

leur émission. Des American depositary receipts admis aux négociations sur le New York Stock Exchange pourront être émis en contrepartie des actions nouvelles. Prix de souscription des actions : égal à un prix correspondant à la moyenne des cours de clôture de l'action TotalEnergies sur Euronext lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture des souscriptions, diminuée d'une décote de 30%, arrondie au dixième d'euro supérieur.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus durable, plus fiable et accessible au plus grand nombre

Avec Yahoo Finance

Liste des événements à caractère économique de 2024

EVENEMENTS	PERIODE	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
9 ^{ème} édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture	08 au 11 février 2024	Oran, Algérie +213 20 30 56 54/ 213 5 55 57 80 16 Email : spia@capaalgerie.com https://www.capaalgerie.com	Gouvernement Algérien
14 ^{ème} Salon méditerranéen de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	15 au 19 mai 2024	Palais des Foires Sfax (Tunisie) +216 74228770 / 28 610 000/01 www.smamedfood.com	Sfax International Fair Association
3 ^{ème} édition du Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI 2024)	16 au 17 mai 2024	Hôtel 2 février Lomé/Togo +228 93 03 36 36 / +228 97 67 30 30 +228 22 20 38 41 INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA WWW.FONI.AFRICA	Afrik Créances
9 ^{ème} édition du Salon « PETROAFRICA »	25 au 28 juin 2024	El Kram expo center, Tunisie Email : besma@petroafrica.org www.petroafrica.org Tél : +216 22 310 729 / +216 54 246 752	XTRADE For Events Secteur : Pétrole, Gaz, Energie
Salon international du Transport et de la Logistique « Logistica Africa 2024 »	25 au 28 juin 2024	Centre Main Bowi de Tafawa Balewa Square à Lagos, Nigéria kayodesoguntuase@yahoo.co.uk +234 81 328 37 393	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lagos, Nigéria
1 ^{ère} édition du Forum Economique et Culturel des Africains Francophones de l'Amérique (FECAF 2024)	15 au 17 août 2024	New-York (USA) +1 (347) 908-1527/ + 1(845)288-0858 (+225) 27 22216 801	Obled Corporation 259 Wintrop St, Brooklyn NY11225 et Findeo (Côte d'Ivoire)
2 ^{ème} édition du Salon des Séniors	07 au 09 novembre 2024	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-BENIN) +229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00 Email : leconomistbenin1@gmail.com www.leconomistbenin.com	L'Economiste du Bénin
Africa Ceo Forum Rendez-vous annuel du secteur privé africain	16 au 17 mai 2024	Kigali Rwanda Email : register@theafricaceoforum.com partners@theafricaceoforum.com tél : +221 33 889 21 06	IFC Jeune Afrique Média Group

NB : Pour la publication de vos événements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site web : www.leconomistbenin.com

HOROSCOPE finance

Bélier A cause des influx astraux adverses, évitez, pour le moment, les transactions ou les argumentations trop longues ; sinon, ne les supportant pas, vous risquez de commettre des erreurs de jugement et d'utiliser des moyens violents pour arriver à vos fins, ce qui n'est certainement pas une bonne solution. Organisez-vous et vous saurez alors trouver des aides appréciables pour mener à bien vos affaires.

Taureau Les astres vous attribueront une chance certaine sur le plan financier. Mais vous devrez éviter de voir trop grand dans vos entreprises, car vous pourriez vous laisser aller à prendre des risques inutiles pouvant entraîner de lourdes pertes.

Gémeaux La planète Neptune devrait décupler vos chances au jeu aujourd'hui. Attendez-vous à d'heureuses surprises s'il vous arrive de jouer au Loto, au Keno ou au Quinté. Mais malgré cela, ne misez pas trop gros, car il subsistera quand même quelques risques.

Cancer Sur le plan pécuniaire, vous avez pu sentir une certaine stagnation. Vous aurez maintenant envie de faire bouger les choses malgré les obstacles et l'inertie environnante. Il vous faudra faire preuve de ténacité. Attitude qui sera payante, car vous trouverez des appuis qui vous permettront d'atteindre votre but.

Lion Du fait de cet aspect d'Uranus, vous n'aurez pas toute votre clarté de jugement habituelle cette fois. Abstenez-vous donc de traiter des affaires importantes ou de mener des transactions financières délicates. Vous ne retrouverez votre bonne intuition que dans un jour ou deux.

Vierge Votre chemin sera semé d'embûches. Faites donc attention ! Des risques, encore des risques dans le domaine financier. Vous serez tenté de prendre un malin plaisir à vous lancer dans les entreprises les plus audacieuses. Seulement voilà, vous pourriez vous en mordre les doigts très rapidement. Le temps sera à la prudence et non pas à l'audace. Alors, réfléchissez bien avant de plonger.

Balance Très bonne journée pour réorganiser la gestion de vos finances, pour envisager de nouveaux placements. Grâce au soutien de Saturne, vous devriez vous sentir mieux, pécuniairement parlant.

Scorpion Vous devrez vous méfier des propositions financières qui vous seront faites ce jour. Il y aura vraisemblablement des embrouilles, là-dessous. Et si vous vous laissez embringer, vous risquez d'être entraîné dans une aventure catastrophique.

Sagittaire La chance va vous sourire. Vous pouvez espérer réaliser des opérations financières juteuses ou gagner à un jeu de hasard. Saturne en cet aspect vous donnera un sens de l'opportunité quasiment infaillible. Vous saurez donc saisir certaines affaires alléchantes et tirer la couverture à vous sans problème.

Capricorne Pour tous les natifs du signe, mais particulièrement pour ceux du premier décan, les influences lunaires ne seront pas des plus favorables sur le plan financier. Vous devrez donc vous montrer très vigilant en affaires et éviter tous les investissements pouvant vous engager à long terme.

Verseau A vous les placements fructueux et les opérations financières juteuses. Il faut dire que vous vous donnerez tant de mal pour faire prospérer vos ressources. Vous saurez doser très habilement l'audace et la prudence. Le résultat sera superbe.

Poisson Ne vous laissez pas entraîner dans des opérations financières mal préparées ou beaucoup trop risquées. Vous pourriez vous retrouver dans une situation catastrophique, car certains astres seront contre vous sur ce plan. En revanche, vous aurez des chances de réussir sur le plan professionnel si votre métier n'implique pas la manipulation de l'argent.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

COMMISSION ELECTORALE CONSULAIRE

ARRETE N° 009 /MCACL/CEC

Portant prorogation de la période des inscriptions sur la liste électorale consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo)

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE,

Vu la loi n° 2022-006 du 23 mai 2022 relative à la chambre de commerce et d'industrie du Togo ;

Vu le décret n° 2020-076/PR du 28 septembre 2020 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2020-080/PR du 1^{er} octobre 2020 portant composition du Gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;

Vu le décret n° 2021-084/PR du 11 août 2021 fixant les attributions du ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale ;

Vu le décret n° 2022-075/PR du 13 juin 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de la chambre de commerce et d'industrie du Togo ;

Vu le décret n° 2022-076/PR du 13 juin 2022 portant régime électoral de la chambre de commerce et d'industrie du Togo ;

Vu l'arrêté n° 070/MCACL/CEC du 27 novembre 2023 fixant la période des inscriptions sur la liste électorale consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo ;

Vu l'arrêté n° 079/MCACL/CEC du 12 janvier 2024 portant prorogation de la période des inscriptions sur la liste électorale consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) ;

Vu l'arrêté n° 006/MCACL/CEC du 31 janvier 2024 portant prorogation de la période des inscriptions sur la liste électorale consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) ;

ARRETE :

Article 1er : La période des inscriptions sur la liste électorale consulaire de la CCI-Togo est prorogée jusqu'au **21 février 2024**.

Article 2 : Les horaires et les lieux d'inscription restent inchangés.

Horaires d'inscription

- Matin : de 7h30 à 12h30
- Après-midi : de 14h30 à 16h30

Lieux d'inscription

- Lomé : siège de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo ;
- Préfectures : Tribunal de première instance ou bureaux de la préfecture.

Article 2 : Le Président de la commission électorale consulaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le **14 FEV 2024**

Le ministre du commerce, de l'artisanat
et de la consommation locale

SIGNE

Kayi MIVEDOR-SAMBIANI

Ampliations :

CAB/PR (compte rendu).....	01
CAB/PM (compte rendu)	01
CAB/MCACL	01
SG/MCACL.....	01
Autres ministères.....	33
CEC.....	01
CCI TOGO.....	01
AGET	01
CNP-Togo	01
JORT.....	01
Archive	01

Pour ampliation,
Le Directeur de Cabinet

Koffi Vinyo MENSAH

Région maritime

Rapport de l'étude d'évaluation des potentialités écotouristiques

Des acteurs de l'environnement et du tourisme de la région maritime, ainsi que des chefs traditionnels ont pris part, le mercredi 14 février, à l'atelier de validation du rapport d'évaluation des potentialités écotouristiques de la région maritime, assorti d'un plan d'action.

Le présent atelier fait partie du projet de Renforcement de la résilience au changement climatique des communautés côtières du Togo (R4C-Togo), du ministère de l'environnement et des ressources forestières à travers l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF). Il est élaboré dans une approche intégrée axée sur l'adaptation basée sur les écosystèmes et les moyens de l'Environnement Mondiale à travers la FAO. L'étude qui a permis l'élaboration du présent document se situe dans le contexte de la réalisation du volet du projet qui permet aux groupes vulnérables vivant dans les écosystèmes fragiles ciblés, d'être capables d'entreprendre des activités qui contribuent à leur résilience au changement climatique. L'atelier entend examiner le rapport provisoire d'évaluation des potentialités écotouristiques de la région et son



plan d'action, et de valider le rapport d'évaluation Les participants des potentialités écotouristiques. Après avoir présenté les potentialités en ressources touristiques de la région, le document a relevé les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'écotourisme. Le plan d'action prévoit entre autres à minimiser les impacts négatifs du tourisme sur l'environnement et les communautés, développer les expériences positives pour les touristes et les populations locales. Pour le directeur général de l'ODEF, Lieutenant-Colonel Alaba Pyabalo les potentialités touristiques de la région maritime sont sous exploitées, et cela nécessite une approche rationnelle pour en

tirer des profits dans un esprit de préservation de l'environnement et lutter contre le changement climatique. Ainsi, l'écotourisme est un moyen de renforcement de la résilience des écosystèmes et des populations face aux effets néfastes des changements climatiques. Il a enfin adressé sa reconnaissance au gouvernement et ses partenaires pour la collaboration en faveur de la protection des écosystèmes et la lutte contre le changement climatique. Le spécialiste agriculture et changement climatique à la FAO, Kotchadjo Kossi et le secrétaire général de la préfecture du Zio, Bandékine Yendoubé ont participé à la cérémonie d'ouverture.

Avec ATOP/AKM/MG

Ligue 1

Le PSG prépare la fin de l'ère Kylian Mbappé

Le PSG et Nasser Al-Khelaifi en premier lieu se sont fait une raison suite à l'annonce de Kylian Mbappé de quitter le club à la fin de la saison. Sa direction lui prépare un grand hommage.

Cette fois, l'ombre du doute n'est plus permise. Comme nous le révélions le 7 janvier dernier, Kylian Mbappé va bel et bien quitter le PSG à la fin de la saison et de son contrat. Il en a fait l'annonce cette semaine à un Nasser Al-Khelaifi, forcément déçu mais pas vraiment surpris. L'attaquant rejoindra le Real Madrid en fin de saison. Cette fois, et contrairement à 2022, il ne changera pas d'avis pour prolonger avec le club qu'il a rejoint en 2017 en provenance de l'AS Monaco. Après la déflagration de la semaine, le capitaine des Bleus retrouvera

les terrains ce soir, avec un déplacement à La Beaujoire pour affronter le FC Nantes. La réaction du public et notamment des supporters parisiens, finalement autorisés à se déplacer, sera scrutée à la loupe. De son côté, le club ne fera pas obstacle à son joueur sur la fin de la saison. Au contraire même. Malgré le coup rude de l'annonce de son départ, le PSG mettra les petits plats dans les grands pour lui offrir la sortie qu'il mérite.

Une grande cérémonie au Parc des Princes

S'il reste encore à s'entendre sur les primes lâchées par le champion du monde (on parle d'une somme estimée entre 100 et 150 M€), cette séparation se fera en bonne intelligence. D'après L'Equipe, Nasser Al-Khelaifi a toujours espéré une prolongation mais ces dernières semaines, il s'était fait une raison. Il commence déjà à distiller le message en interne de préparer une cérémonie grandiose d'adieu au club en fin de saison. Il s'agit tout de même de célébrer le meilleur buteur de l'histoire du PSG (243 buts en 209 matches)

Avec footmercato.net

Kloto

Revue annuelle des activités de 2023 du district sanitaire

Le district sanitaire de Kloto a organisé les 15 et 16 février à Kpalimé, la revue annuelle de ses activités de l'année 2023 en vue d'identifier les goulets d'étranglement ayant entravé la mise en œuvre des activités et d'apporter des approches de solutions pour l'amélioration des indicateurs en 2024.

Les travaux de cette revue ont permis d'apprécier la mise en œuvre des activités des micro-plans 2023 de toutes les formations sanitaires ; de mesurer le niveau d'atteinte des principaux indicateurs de performance au niveau du district et des formations sanitaires ; d'identifier les points forts, les points à améliorer et les contraintes liées à la mise en œuvre des activités. Les participants ont proposé des approches de solutions et des recommandations pour faire face aux problèmes et insuffisances, ce qui leur permettra de valider le budget de 2024 de chaque formation sanitaire. La synthèse des activités et la gestion des finances du district ont été aussi présentées. Ces présentations ont été suivies des discussions en plénière. Les points à améliorer font référence à l'approvisionnement en médicaments essentiels des formations sanitaires et à la participation de la communauté. Pour le préfet de



Kloto, Assan Koku Bertin, il n'y a pas de développement sans la santé, parce que dit-il, il faut une population en très bonne santé pour œuvrer au développement. Aussi, a-t-il salué, la qualité du travail qui se fait au niveau du district sanitaire de Kloto. Le préfet a remercié l'OMS pour son appui et accompagnement au Togo. A l'ouverture, le représentant du directeur régional de la Santé des Plateaux, M. Metchoko Kossi avait souhaité que les échanges soient fructueux instructifs pour leur insuffler un nouvel élan. « Il faut que chacun essaie avec le minimum de ressources mises à sa disposition d'atteindre des résultats concrets », a dit M.

Metchoko. Le directeur préfectoral de la Santé de Kloto, Kokou Sewa a souligné que cette revue des activités, la première en lien avec le nouveau plan de développement sanitaire 2023-2027, est une occasion de faire l'état des lieux afin d'apprécier le niveau d'avancement par rapport aux défis que présente ce plan. La consultante de l'OMS déployée dans la région des Plateaux-ouest pour appuyer les districts, les régions et les formations sanitaires en matière de surveillance des maladies, Dr Kpakpo s'est réjoui de cette revue qui est une occasion de faire le bilan, de dégager des résultats et les mesurer par rapport aux objectifs fixés.

Avec ATOP/AYH/BV

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

Le Togo en chiffres			
Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7
<i>Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100</i>			
Produits échangés		Produits échangés	
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,1
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...	5,1
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits ciments, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4
Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	6,8	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	3,4
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	3,2
Coton, non cardé ni peigné	6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...	3,1
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4	Riz	2,7
Penniques, karbes, sourils, cils, mèches...	3,3	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...	2,5
Fèves de soja, même concassées	2,7	Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...	1,9
<i>Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100</i>			



BB LOMÉ S.A
LE LABEL QUALITÉ

www.bbblome.com



BIG BOSS

BB

PILS



600*
FCFA
BOUTEILLE
65 CL

*Prix conseillé, la bouteille de 65cl

18 L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À BOIRE AVEC MODÉRATION

CMJN

CMJN